

Lille, le 27/02/2026

“Choose France for Higher Education” ou la mise à la porte de l’université à de nombreux·ses étudiant·e·s en orthoptie

Ce lundi 20 Avril, Philippe Baptiste, ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, a dévoilé son plan “Choose France for Higher Education” : une mesure révoltante visant à multiplier par seize les frais d’inscription universitaires pour tou·te·s les étudiant·e·s extracommunautaires en orthoptie. Dissimulé derrière un nouveau nom, ce plan accentuera encore davantage l’exclusion de nombreux·ses étudiant·e·s, exclusion déjà amorcée dès 2019 avec le plan au nom ironique « Bienvenue en France ». La FFEO dénonce un plan dangereux, discriminant et incohérent.

Ce plan, réaffirmant à nouveau l’objectif d’atteindre les 500 000 étudiant·e·s étranger·ère·s venant étudier en France, propose pourtant d’augmenter leurs frais d’inscription annuels à 2 895 € en licence et 3 941 € en master.

Le plan “Bienvenue en France” de 2019 prévoyait déjà la possibilité pour les universités de mettre en place ces frais différenciés. Pour autant, de nombreuses universités accueillant des départements d’orthoptie ont renoncé à les appliquer malgré le sous-financement chronique dont elles souffrent, refusant de faire peser le désengagement étatique sur les étudiant·e·s étranger·ère·s. Les annonces de lundi visent à mettre fin aux possibilités d’exonérer collectivement - c’est-à-dire permettant de ne quasiment pas mettre en place - qui existaient jusqu’alors au profit d’une possibilité complexe d’exonération individualisée. Chaque situation pourra donc, selon les situations individuelles, être étudiée au cas par cas pour bénéficier d’une exonération, impliquant des ressources humaines que les universités n’ont pas. Cette situation met ainsi des étudiant·e·s en grande difficulté, qui ne pourront simplement plus payer leurs frais d’inscription.

La FFEO dénonce cette mesure qui remet en cause le principe d’universalité d’accès aux études d’orthoptie et plus globalement à l’enseignement supérieur et à la recherche Français. La généralisation des frais différenciés constituerait une barrière majeure, traduisant un choix assumé de mettre à la porte de nos universités les étudiant·e·s extra-communautaires, pourtant essentiel·le·s à la richesse culturelle, scientifique et économique de notre système de santé.

Alors que les étudiant·e·s extra-communautaires sont déjà exclu·e·s du système de bourses étudiantes, qu’iels représentent 60,2 % des bénéficiaires des épiceries solidaires du réseau de la FAGE (AGORAé), ces milliers d’euros supplémentaires leur seront simplement impossibles à assumer. Le sous-financement de nos Universités par l’État ne peut pas être compensé par ces étudiant·e·s déjà à bout de

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



souffle. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle s'inscrit dans une série de mesures récentes, comme la suppression de leurs APL dès juillet ou encore le doublement de leurs frais de visas.

La FFEO appelle en urgence au retrait de ce projet xénophobe de frais différenciés et plaide pour la mise en place d'un accompagnement renforcé pour les étudiant·e·s extra-communautaires, déjà confronté·e·s à de grandes difficultés financières. Sans réponse rapide et concrète des pouvoirs publics, une mobilisation générale des étudiant·e·s s'organisera dans les prochaines semaines, afin de défendre un accès équitable à l'enseignement supérieur pour toutes et tous.

Contact

Chloé HOMBERG

Présidente

06 48 54 49 33 contact@ffeo.org

Anne-Lyse HERVY

**VP en charge des Affaires Sociales et
de la Défense des Droits**

mesdroits@ffeo.org

affaires-sociales@ffeo.org